L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 4 DECEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE—Un jeu de livres ou ouvrage de bureau après six heures du soir. S'adresser L., bureau de "l'Abeille."
2 déc—2f

ON demande—Une personne capable et de confiance sachant faire le ménage et la cuisine pour une petite famille. De bons gages seront payés à la personne remplissant les conditions ci-dessus. S'adresser 253 rue Canal.
1er déc—3f

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le treizième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir :

Mme Chas M. Moore versus son mari.
No 43.100—Div. C.

Sur la motion de Harold W. Newman, Ecr., avocat de la plaignante, et sur la production de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 9 juillet 1894 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Elizabeth A. Springer, épouse de Charles M. Moore, et contre le défendeur Charles M. Moore son époux, pour la somme de Onze Cent Sept 50|100 Dollars, avec reconnaissance de son privilège, sous la Loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente autorisée de conduire des affaires en son propre nom et pour son propre compte et de faire et d'accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai à ceci mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-et-unième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.
Signé : JAMES D. RANKIN,
[Sceau] Député Greffier.
22 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Wise Kettwits Commission Co. Ltd vs Mme Veuve Léon Lamothe—Le même vs la même.
DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 21,547 et 21,548—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées je procéderai à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 305 rue St-Charles entre Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un coffre-fort de Hall Standard, un lot de meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 28 nov—28—5 13 déc

W. G. Tebault vs New Orleans Printing Co.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans — No 26,401 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4 décembre 1894, à midi, aux Nos 37 à 41 rue Royale, entre Douane et Bienville, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
1 desk, 4 chaises, 1 chaise à dessus en canne, 1 chaise de bureau, un lot de nattes, 1 chaise de bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux. WM. NELSON,
23 nov—23 29—déc 4 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Margaret Jane Thomas, alias Griswold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,402 — Division E. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Margaret Jane Thomas, alias Griswold, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à dédnire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 déc—4 11 13

Succession de Henrietta Wagner, Vve de Jon Jacob Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 39,403. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires William E. Schmidt et Francis M. Ziegler, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er déc—1 5 9

Succession de George André Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,190—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Marie Louise Delcasal, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de François Lacroix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,804—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le quatrième compte provisoire présenté par E. Cucullu administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 nov—déc 4 8

Succession de Joseph ou Julius Brette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,299—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Hyacinthe C. Mignot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de John Welch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. Upton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de Justin Arrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,381—Division A—Attendu qu'Anna Grouner, veuve en premières noces de Jean Nousty et en secondes noces de Justin Arrin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Arrin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,142—Division D.—Attendu que Henry B. Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feus Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme, décédés; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 nov—27 30 déc 6

Succession de R. L. Gibbon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,906—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 nov—27 30—déc. 6

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—George C. Pruschen versus ses créanciers.—No 44,318 — Division B — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George C. Pruschen, soit convoquée et tenue pardevant Charles T. Soniat, Esq., notaire, en son étude, No 13 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de décembre 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétionnaire, pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. B. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en ceci.
Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1894.
Signé : FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 nov—26—déc 10 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Benjamin F. Post, administrateur de la succession de Lorenzo Post et individuellement vs Mme Joseph Ames, épouse de Frederick W. Ames et als. No 43,555, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.
Double cottage cottage, 338 et 340 rue S. Franklin.
Une double ligne de chars électriques passant devant la porte;
A proximité des écoles, des églises et lieux d'amusement du nouveau dépôt I. C. & Miss. V. R. R.
Jeudi, le 3 janvier 1895, à midi.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, le JEUDI, 3 janvier 1895, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de B. F. Post, daté le 26 novembre 1894 et plus tard à un jugement rendu le 21 novembre 1894 et signé le 27 nov. 1894 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Benjamin F. Post, administrateur de la succession Lorenzo Post, et individuellement vs Mme Josephine Ames, épouse de Frederick W. Ames et al., les deux ordres ou jugement adressés à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Clio, Erato, Liberté, désigné comme lot No 5 sur un plan du dit lot et propriété déposé au bureau de T. O. Stark, notaire dans cette ville; le dit lot mesure, commençant à une distance de 116 pieds 4 pouces 3 lignes du coin des rues Franklin et Erato, 29 pieds de face rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. Plan à la Bourse.
BAYNE & ONORATO.
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
29nov—29 30—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 30 31 —janv 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mme Elisabeth Byrne, veuve de Louis Palms.
Jeudi le 27 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à côté de la Banque Nationale d'Etat.
Charmante résidence à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Dupré, avec une double voie de chars électriques devant la porte.
Cottage dans le Deuxième District, No 220 rue Miro, (rappertant un bon loyer).
Résidence cottage, No 591 (ancien numéro) rue Nord Claiborne près des Champs-Elysées, dans le Troisième District, louée à raison de $13 par mois, avec une double voie de chars urbains devant la porte.
Deux splendides terrains rue Cadiz, dans le Sixième District, avec bâtisse sur les terrains, et le cottage double avec deux étages dans le fond, Nos 627 et 629 (anciens numéros) rue Constance près de l'avenue de la Louisiane,
Loué à raison de $10 par côté.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division B.—No 43,144.—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B. de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 novembre 1894, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° **Deux lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Dupré, White et Esplanade, désignés comme lots Nos 9 et 10, sur un plan dressé par Pecquet et Crampon, le 12 juin 1865, et déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire, comme plan No 171, et aussi par les mêmes numéros, sur un plan dressé par J. Strenler, le 19 juillet 1875 et déposé comme plan No 40, en l'étude de A. Hero, Jr.; les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lepage et 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade sur les profondeurs suivantes, à savoir : Le No 10 forme l'encoignure des rues Esplanade, Lepage et Dupré et a une profondeur de 127 pieds 3 pouces sur la dite rue Dupré et a une profondeur de 137 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 9, lequel a une profondeur de 148 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8.

2° **Une certaine portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Miro, Tonti, St Philippe et Ursulines, étant une partie du lot désigné par le No 5 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer, daté du 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire. La dite portion de terre mesure, en mesure américaine, 16 pieds de face à la rue Miro, 17 pieds 2 pouces et 7 1|2 lignes de largeur dans le fond, 76 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui la sépare du lot No 4 et 71 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du fond qui la sépare de la balance du lot No 5; ladite portion est ci-dessus décrit, est la partie la plus rapprochée de la rue St-Philippe du lot No 5.

3° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désignée par le No 9 de l'ilet No 13, bornée par les rues St-Avid (Claiborne) Champs-Elysées, Prosper, (maintenant Derbigny) et Français, sur un plan dressé par C. F. Zimple, daté du 2 février 1833 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire : le dit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue St Avid (Claiborne) sur 142 pieds 1 pouce de profondeur.

4° **Deux lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Faubourg Guest-Bouligny, dans l'ilet No 38 de l'ancien plan du dit Faubourg, maintenant l'ilet No 291 du nouveau plan, bornés par les rues Cadix, Plaquemine (ou Colisée), Jena et Chestnut; les dits lots mesurent chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cadix sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les dits lots sont désignés par les Nos 18 et 19.

5° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Sixième District, de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Toledano, Magasine et l'Avenue de la Louisiane, désigné par la lettre A, sur un plan fait par S. G. de l'Isle, architecte, daté du 2 mars 1891 et enregistré dans le bureau du shérif civil; la dite portion de terre se composant de tout le lot No 3 et partie du lot No 4 du dit ilet; d'après le dit plan le dit lot est à une distance de 216 pieds 8 pouces de l'encoignure de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Constance et mesure 39 pieds 11 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit; balance devant être garantie par hypothèque sur la propriété vendue à 7 pour cent d'intérêt avec les réclames usuelles d'hypothèques. Les acquéreurs doivent déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier les ventes et payer pour les actes de vente pardevant James Fahey, notaire. Les plans sont à la Bourse. Les personnes désirant faire l'inspection des lieux doivent se procurer des cartes d'admission de
BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent,
621 rue Gravier.
A côté de la Banque Nationale de Whitney.
27 nov—27 28—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
La jolie demeure à deux étages,
Ancien No 95 rue Locust, louée à raison de $14 par mois, et le cottage double en bois de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1|2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois de chaque côté.

Jeudi, 27 décembre 1894, à midi.
Succession d'Enos T. Lane et son épouse.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B—No 41,668.

EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, et plus récemment, d'un jugement spécial rendu le 31 octobre 1894, et signé le 8 novembre 1894, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 27 DECEMBRE 1894, A MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTEURS, NUMEROS 629 et 631 RUE COMMUNE, à côté de la banque Nationale d'Etat, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro treize sur un plan fait par S. Bringier, voyer général, le 28 décembre 1848, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry De Eude, à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, en date du 25 février 1857. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Locust, par cent-vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur la façade et de côté, salon, salle à manger, cuisine, d'une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour harnais, grenier à foin, écurie ayant environ six mangeoires, hangar, chambre à repasser, citerne, lieux d'aisances, etc., grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à de bons locataires à raison de $14 par mois, devrait rapporter $16.

2° **Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et touchant au dit lot numéro treize; le dit lot est désigné par le numéro quatorze sur le même plan ci-dessus mentionné dans l'inventaire ci-dessus décrit; le dit lot numéro quatorze mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, sept pouces sur une ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un double cottage en bois d'un bon rapport, contenant de chaque côté, salons doubles, le gaz, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, galerie, citerne, hangar, avec chambres au-dessus, allée de côté et loué à d'excellents locataires pour $15 par mois chaque côté.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs devront faire un dépôt de 20 pour cent du prix de leur enchère au moment de la vente et de payer pour l'acte de vente, pardevant Fred. Adolph, notaire, et également les taxes de 1894.
Voyez les plans à la Bourse.
BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
21 nov—21 22 23 24 25 28—déc 6 13 20 27

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Connellsville Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chaland pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,
Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers, S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,
Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,
Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,
Entre les rues Terpsichore et Euterpe

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.

No 39,841 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 5 novembre 1894, et un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La magnifique résidence en bois**, à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 Avenue St Charles, encoignure sud-ouest de la rue Bordeaux, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, cont elle est séparée par un vaste passage en Schillinger et une riche barrière en fer, et contient de larges veranda à porche, corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez de chaussée. Au premier étage, on the second story, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre dans la coupola. Dans le fond sont deux chambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, fresques, papier mâché et tapisserie du matériel des plus riches et d'un dessin des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, mangeoirs et chambres pour harnais au rez de chaussée, chambre pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'ilet et il est distribué en allées pour s'y promener, de vastes gazons, d'arbres ombrageux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins 129 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou ayant appartenu à Mme Mary C. Whann et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue St Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieur et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et raffinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Le splendide site manufacturier**, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, avec machine, fourneaux, fours et matériel qui s'y trouvent situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer, daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J Cuvillier, ancien notaire, lesquels dit lot de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en mesure américaine, comme suit : les lots 176 et 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200, et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit : le lot No 190, 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare, du côté de la rue Dorgenois, du lot No 198, et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1|2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit : Le lot 197, 249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1|2 lignes sur la ligne le séparant du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Ceci est un des meilleurs sites pour une manufacture dans le Deuxième District, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du vieux bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de char sur la rue St Pierre.

3° **Le cottage double, en bois, à un étage**, Nos 1608 et 1610 rue Prytania, contenant plusieurs chambres, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée, Terpsichore et Euterpe. Le lot de terre est désigné par le No 6, et mesure 31 pieds 11 pouces de façade sur la rue Prytania, par 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et se trouve à une distance de 64 pieds de l'encoignure de la rue Terpsichore. Le tout conformément à un plan dressé par E. Pilié, voyer. Une des plus jolies localités sur la rue Prytania, touchant à la place Parkerson et au Parc Colisée.

4° **Toute la partie de la Section vingt-six (26)** s'étendant sur le côté sud du Bayou Pierre, contenant 263 50-100 acres. Les lots 45 et 46 et une petite partie des lots Nos 1, 2 et 3 de la section vingt-sept (27) contenant 302 38-100 acres. Toute la section trente-quatre (34) à l'exception d'une petite partie sur le côté ouest appartenant à Pierre Lafitte et son épouse, contenant 478 71-100 acres. Toute la section trente-cinq (35) moins 100 acres réservée par Pierre Lafitte et son épouse et six acres pris par la réclamation de Simon De Soto, contenant 479 20-100 acres, s'élevant à 1521 79-100 acres de terre et tous situés dans le township 13 Nord, range 12 ouest, paroisse De Soto, Lne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteurs des billets; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10 nov—10 17 24—1 8 13 déc

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms;

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un lot de terre de choix formant l'encoignure des rues Toledano et Constance.
Succession de Mary Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy.
Cour Civile de District—Dossier No 44,095.
A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 rue Carondelet près Commune—MERCREDI, le 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 27 novembre 1894. Dossier No 44,095, pour le compte de la succession de Marie Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy, il sera vendu à l'enchère publique :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 160, borné par les rues Constance, Laure, Toledano et Louisiana Ave., et forme le coin des rues Constance et Toledano, désigné par le No 22 et mesure 32 pieds de face rue Constance, sur une profondeur et façade rue Toledano de 129 pieds entre lignes parallèles, d'après le plan à la place de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1895.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 déc—2 9 16 23 30 à date

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lots de terre de valeur pour bâtir, près de l'avenue Canal et des rues Genois, Gasquet et Palmyre.
Succession de Joseph A. Bork.
No 33,354—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE. — Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 novembre 1894 et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Huit lots de terre bien situés, avec droits, passages, privilèges et avantages qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans l'ilet No 707, Premier District de cette ville, bornés par les rues Genois, Gasquet, Palmyre et Clark, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21 sur un plan de G. T. Dunbar, déposé en l'étude de G. J. Mossy, ancien notaire en cette ville, daté du 12 avril 1848; le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Genois et Gasquet; mesurant 33 pieds 6 pouces de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur et de face sur la rue Genois, et les dits lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot No 21 forme l'encoignure des rues Palmyre et Génois, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur et face à la rue Génois, et les dits lots Nos 18, 19 et 20 se touchent, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. A un ilet seulement de l'avenue Canal et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en des billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur. Les acquéreurs devront faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
2 déc—2 9 16 23 30 au 2 jan

PAR STUALT & LEWIS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Désirables Cottages Simples et Doubles dans le Sixième District,
RUES CONSTANCE et LAUREL
Entre Cadiz et Valence.
Les chars électriques passeront en face.
Quatre lignes de chars à deux ilets.
Près des Eglises, Marchés et Ecoles.
Succession de Mme Mary L. Nash.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 42,294.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, 12 décembre 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 42,294, daté et signé le 7 novembre 1894, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession ci-dessus désignée—

1° **Le joli cottage en bois** (couvert en ardoises) portant le No 846 rue Constance entre Cadiz et Valence, tiet rue Laurel, ayant six chambres, etc., cour de côté, retiré de la rue. Le lot mesure 30 pieds rue Constance sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et loué à $11 par mois.

2° **Le tout et en particulier trois morceaux ou lots de terre**, ensemble avec le joli cottage double en bois recouvert en ardoise ayant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc., et portant les Nos 615 et 615 1|2 rue Laurel, entre Cadiz et Valence, ilet rue Constance et comprenant le lot désigné par le numéro neuve de l'ilet ci soixante seize sur un plan fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 4 lignes plus ou moins et l'autre portion de la dite terre mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et 3 lignes plus ou moins et comprend le lot désigné par le numéro onze de l'ilet cent-soixante-six sur le dit plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884 et loué à $24 par mois.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de l'enchère, s'il y en a, doit être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs garantis par privilèges de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et payables en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente; le dit acquéreur ou les dits acquéreurs feront un dépôt avec les Encanteurs au moment de la vente, 10 pour cent du prix de leur enchère et devront assumer en sus du prix de leur enchère les taxes d'Etat et de ville de 1894. Les propriétés devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets hypothécaires, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection.
Les actes de vente pardevant H. Heidenhain, notaire, au frais des acquéreurs.
Voir les plans à la Bourse.
11nov—11 14 21 28—déc—5 12

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RESIDENCE

Seule, à deux étages, et Magasin;
No 130 rue Perdido,
LOUEE POUR $240 PAR AN.
Cette grande résidence en bois à deux étages,
No 98 rue Liberté,
Louée pour plus de $360 par an.

CES PROPRIETES SONT SITUEES DANS les meilleures localités du Premier District, pour être toujours louées, près le Marché Poydras, et seulement à quelques minutes de marche du centre des affaires. Un des meilleurs placements offerts cette année.

Succession de Mme Margaret Walsh, veuve de Frédéric Weinmann.
No 43,748.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 11 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 2 novemb e 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Franklin et Liberté et désigné par le numéro dix-sept, sur un plan, dressé par A. Hedin, ingénieur civil en date du 27 mai 1830 et déposé en l'étude de T. O. Stark ancien notaire en cette ville; le dit lot mesure vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces trois (3) lignes de face sur la dite rue Perdido, vingt-cinq (25) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes de largeur sur la ligne du fond, quatre-vingt-douze (92) pieds, huit (8) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Franklin et quatre-vingt-dix-huit (98) pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes sur le côté de la rue Liberté. Les améliorations consistent d'un grand magasin au rez-de-chaussée avec quatre grandes chambres au premier étage de la principale bâtisse et de deux chambres dans le fond. Une grande entrée sur le côté pour véhicule avec grande cour et écurie pour quatre animaux et peut facilement être d'un rapport de $20 à $25 par mois.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, sur un plan dressé par Jos. Pilié, daté du 12 mai 1837, déposé en l'étude de L. Feraud, ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot mesure vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Liberté sur cent six (106) pieds sept (7) pouces de profondeur et vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de largeur dans le fonds. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages en bois contenant deux grandes chambres en haut et en bas de chaque côté, deux bâtisses dans le fond contenant chacune deux chambres, citerne et cour briquetée, et doit rapporter un loyer de $40 par mois.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du dépôt au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Jas. Simpson, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 nov—4 6 11 18 25—2 4 9 11 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des Ursulines entre les rues Remparts et Bourgogne. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue Union entre les rues Remparts et St-Claude. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des Français entre les rues Moraies et St-Claude. Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue Bagatelle entre les rues Girod et Urquhart. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE.

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE MME VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEHEC.
No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 (anciens numéros) rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 octobre 1894 et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Bourgogne, Remparts et St-Philippe, et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines par une profondeur de 60 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Martin ou ses agents, et sur la gauche, par la propriété de M. Duverger ou ses agents. Etant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lehec a acquise par achat, de François Ecrot par acte passé devant Joseph Lisbony, ancien notaire dans cette ville, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques, à un étage, avec corridor en commun, la di vissant en deux corps de logis contenant ensemble six chambres, cuisine à deux étages, ayant 4 chambres, cave, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.

2° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod, maintenant Villeré et Union, faisant partie du lot désigné par le No 262 de l'ilet No 28 sur un plan du dit faubourg, ledit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lehec a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cave, puits, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

3° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithographié annexé à un acte passé devant J. R. Beard ... [text dense and degraded] ... Les améliorations consistent en une double cottage ... connus sous les Nos 155 et 157 Français.

4° **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent, située dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts, Claude et Française, faisant partie du lot désigné par le No 60 de l'ilet No 20 sur le plan du faubourg Marigny ... [text dense and degraded] ...

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets d'acquéreur ou acquéreurs, ... garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de garantie, transfert de polices; 5 pour cent d'honoraires d'avocat ... l'acquéreur ou acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'Etat de 1894 ... un dépôt de 10 pour cent sur le montant de leur enchère pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1 7 14 21 28—déc 5

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Veuve Annie A. Begue.
Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 620 (nouveau numéro) rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi, à la nouvelle Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 30 octobre 1894 rendu par l'Hon. G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Veuve Annie A. Begue, No 43,027 du Dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'encan :

Deux certains lots de terre désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 8, maintenant No 14, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District (Alger), bornés par les rues Villeré, Barthélemy, Seguin et Delaronde, lesquels lots mesurent chacun, au pied français, trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré sur une profondeur de cent dix-huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, galeries, caves, hangars, etc., et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs (le reste, s'il y en a) à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis au moment de l'adjudication; les taxes de l'année courante seront assumées par les acquéreurs.
Actes de ventes pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 nov—4 13 20 27—déc 2 3 4

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,124—Division D—W. A. Brand & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La pétition précitée considérée—Il est ordonné que le cession des biens par la dite maison de W. A. Brand et Compagnie et par les dits W. A. Brand et A. Ledoux, les membres individuels de la dite maison, soit et est par le présent acceptée; il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens des dits membres soient suspendues. Il est de plus ordonné que A. K. Amacker, soit et est par le présent nommé avocat pour représenter les créanciers absents des dits insolvables. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers des insolvables soit convoquée et tenue selon la loi, après les annonces et délais, pardevant Henri L. Gardner, Jr, notaire public, à son bureau, No 13 Passage Commercial, en cette ville Nouvelle-Orléans, Louisiane, le MERCREDI, 5 décembre 1894, commençant à 10 heures A. M.
Nouvelle-Orléans, 1 octobre 1894
(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge de cette Cour, Division E, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
3 nov—3 18—déc 4

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. ... MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS BIEN SITUES

—ET—

PRODUCTIFS

MAGASINS, RESIDENCES SIMPLES ET DOUBLES,

—ET—

Terrains Vacants dans le Premier District.

La Magnifique Pharmacie et Résidence,
No 520 avenue Canal, coin de la rue Broad.

La Commode Résidence à deux Etages,
Avec de Vastes Ecuries et Huit Terrains de Choix,
Coin N.-E. de la rue Broad et de l'avenue Cleveland.

Le Cottage Double Productif,
Nos 317 et 317 1|2 avenue Cleveland, près de la rue Broad.

La Jolie Résidence Simple,
Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Les Désirables Cottages Doubles et Simples,
Nos 29, 33 et 33 1|2 rue Broad, entre les rues Cleveland et Palmyre.

La Rangée de Résidences bien Situées,
Coin N.-E. des rues Broad et Banks,

—ET—

Terrains Vacant de Choix sur l'avenue Broad et la rue Palmyre.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.
Succession de Patrick Kane.
No 37,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 11 décembre 1894, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 5me jour de novembre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur et désirables décrites, à savoir :

1° **Le magasin et résidence simple bien bâti et désirablement situé** coin sud-ouest de l'avenue Canal et de la rue Broad, contenant cuisine devant et sur le coin, 5 chambres hangar, citerne et une cour et écurie en bois à 2 étages à l'arrière. Le terrain est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant Cleveland), Broad et Dorgenois, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Reizen, le 9 mai 1879 déposé au bureau de Thos. Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan ... lequel lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur cent-vingt-six pieds trois pouces et trois lignes de profondeur et de façade à la rue Broad ...

2° **L'agréable résidence en bois à deux étages**, avec large écurie à 2 étages et huit lots de terre coin des rues Broad et Cleveland ... [text dense and degraded] ...

Ces lots sont décrits comme suit, à savoir : Huit certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet, maintenant Cleveland, et White, désignés par les Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan fait par L. W. Brown, le 12 août 1886 ... [text dense and degraded] ...

3° **Le cottage double en bois productif recouvert en ardoises**, Nos 317 et 317 1|2 rue Cleveland, anciennement Gasquet, près Broad, ayant 4 chambres, hangars, citernes, arrière cour et allée de côté à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot ou portion de terre, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet maintenant Cleveland Canal, Broad et Dorgenois ... [text dense and degraded] ...

4° **Le beau cottage double productif en bois, couvert en ardoises**, Nos 49 et 49 1|2 rue Broad, coin Palmyre, contenant quatre chambres, hangars, citernes et arrière cour à chaque logement.

Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Broad, Palmyre et Bank et l'allée Jane, désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 10 janvier 1867 ... [text dense and degraded] ...

5° **Le cottage productif double en bois**, Nos 33 et 33 1|2 rue Broad, et la demeure simple en bois, No 29 rue Broad. Le cottage double contient quatre chambres, citernes, abavents, cours à l'arrière, etc., à chaque localité, et le cottage simple contient quatre chambres, abavents, citernes, etc. Le terre est décrite comme suit, à savoir : Une certaine portion de terre située dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Gasquet (maintenant Cleveland), Palmyre et White ... [text dense and degraded] ...

6° **La jolie cottage simple en bois**, No 105 rue Banks entre les rues Broad et Dorgenois, contenant trois chambres, hangar, citerne, grande cour pour voiture et arrière cour. Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans ledit Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, maintenant avenue Tulane, Dorgenois, Banks et Broad, désigné comme lot No six d'après un

plan dressé par H. Moelhausen, ancien voyer, daté le 16 février 1845, déposé en l'étude de S. Philips, alors notaire en cette ville, et aussi une copie duquel faite par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, un notaire public en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Banks, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une jolie demeure tranquille, sur une large avenue, à proximité des lignes électriques de la rue Commune et de l'avenue Canal.

7° **Les jolies propriétés-cottages à plusieurs corps de logis**, Nos 65, 67 et 67 1|2 et 69 Broad coin de la rue Banks. Le No 69 rue Broad est bâti à l'encoignure de la rue Banks et contient 4 chambres. Les Nos 65, 67 et 67 1|2 Broad sont une rangée de cottages en bois ayant 2 chambres chacun, etc. Les lots sont décrits comme suit : 1. Un certain lot de terre d'une forme triangulaire situé dans le dit Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks Broad, Palmyre et l'allée Jane, à l'encoignure des rues Banks et Broad, et mesurant 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la première rue sur une profondeur de 88 pieds 2 pouces et 5 lignes de côté faisant face à la rue Broad et 93 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne opposée et étant désigné par la lettre A sur un croquis du voyer fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 18 juillet 1867. Et 2. Deux autres certains morceaux ou parcelles de terre situés dans les mêmes district et ilet que la propriété huitièmement décrite, désignés par les numéros dix et onze sur un plan dressé par le dit J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, le 10 de janvier 1867, une copie conforme de laquelle est annexée au dit acte passé dans le bureau du dit E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 de mars 1867. Les dites parcelles de terre mesurant comme suit, à savoir : le lot No 10, 11 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne du terrain No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 11, et 74 pieds 11 pouces sur une ligne oblique le séparant de la propriété, le lot A ci-dessus premièrement décrite, et le lot No 11 mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Banks, 100 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne dudit lot No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10, et 18 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne le séparant dudit lot A, la propriété dudit décédé, lesdits lots Nos 10 et 11 étant aussi désignés par les même numéros sur ledit croquis dudit voyer J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 18 juillet 1867. Un bon coin pour affaires commerciales et dans un voisinage prospère. Une belle occasion pour un homme entreprenant.

8° **Le lot désirable pour bâtir**, rue Broad, entre les rues Banks et Palmyre, désigné comme suit, à savoir : Un certain lot de terre, situé dans le dit Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et White, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 605. Le dit lot No 2 mesure 25 pieds de face à la rue Broad, sur 101 pieds de profondeur.

9° **Le lot de choix pour bâtir**, rue Palmyre, entre Broad et White désigné comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le dit Premier district de cette ville, dans le même district et ilet comme la propriété ci-devant huitièmement décrite, désigné comme lot No 28 dans le dit ilet No 605, et mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur.

Ces deux lots jolis sont bien situés pour bâtir, à proximité de bons chemins et des lignes de chars électriques, des marchés et des écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour pour frais d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement. Les polices d'assurance devront être transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes.
Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
10nov—10 11 18 25 déc 2 3 4 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
SANS RESERVE.

LA PROPRIÉTÉ À DEUX ETAGES

Et Magasin de Valeur,
No 297 RUE ST-THOMAS,
Entre les rues St Jacques et Félicité.

—Et le—

Cottage-Résidence DE CHOIX.

No 38 RUE LAUREL.
Entre les rues St-André et Ste-Marie.
Mme Catherine Von Droskowsky et son époux vs Nich. las Vogelsanger et als.
No 43,687.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI 18 décembre 1894 à midi à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre du 25 octobre 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté 16 novembre 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée :

1° **Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages** recouvert en ardoises, No 297 rue St Thomas entre St James et Félicité contenant un vaste magasin avec vitrine, trois chambres et large passage briqueté, hangars, deux citernes et large cour à l'arrière et au premier étage ... Le terrain est décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan dressé par l'arpenteur ... Il mesure 21 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue St-Thomas, entre les rues St-Jacques et Félicité sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **La résidence de choix en bois à deux étages**, No 38 rue Laurel, entre St-André et Ste Marie, contenant six chambres et cuisine détachée, citerne, grande cour à l'arrière etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, formant partie du lot de terre désigné par le No 40 du dit ilet laquelle portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur 150 pieds de profondeur sur la ligne des lots 19, 19 et 20, et 150 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre portion du lot No 40.

Dans un quartier tranquille et à proximité d'églises, écoles et lignes de chemins de fer. Louée à raison de $74 par an.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.
Acte de vente, pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public aux frais des acquéreurs.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 à date

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente pour Effectuer un Partage entre les Héritiers.
F. Samuels vs A. Samuels et als.
No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne
Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet. MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 12 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Nos 228 et 230 rue Commune.

Un certain lot de terre, aussi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet portant le numéro municipal 268, borné par les rues Commune, Dryades, (autrefois Philippa) Remparts, (autrefois Cirque) et Gravier; le dit lot de terre commence à une distance de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de l'angle du point d'intersection des rues Dryades et Commune ou à une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes de l'angle des rues Remparts et Commune et mesure trente huit pieds six pouces de face à la rue Commune, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure américaine et d'après un plan et certificat de voyer faits par George DeArmas, député voyer de ville, en date du 24 novembre 1892, et annexés à un acte de correction et de rectification passé pardevant B. Rouen, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux corps de logis, à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, portant les numéros municipaux 228 et 230 rue Commune, retirée de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres au rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chambres dans les mansardes, caves, hangar, gaz, water works, etc.

No 139 rue Bienville.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, mesurant trente pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

La dite résidence et améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages couverte en ardoises, No 139 rue Bienville, ayant au rez-de-chaussée deux grands salons avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à feu, corridor et galerie de face et dans le fond, et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoises en connection avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une ... lieux d'aisance, etc., et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisances et galerie, et au troisième étage trois chambres et galerie, sortie pour voitures, cour en partie pavée en briques et en pierre, water-works, cave, jardin dans le fond, etc.

3° **Trois actions du fonds capital de la** New Orleans Insurance Association.

Conditions—Comptant; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 20 27—4 11 16 17 18 déc

D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans : J. L. LYONS & C°, 42-44, Camp

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif de Bronze, Cuivre, Feuille de Fer et Travaux de Machine, etc.
Louis Schwartz Machinery Supply Co., Ltd, vs James E. Maher, No 44,010.
Louis Schwartz Machinery Supply Co, Ltd, vs Robeson and Maher, en liquidation, No 44,011.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement et du consentement des parties, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 5 décembre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux au coin des rues Julia et Magasine—

Les chaudières, machines, poulies, arbres moteurs, outils, modèles, étaux, balances à plateforme, etc; aussi, un lot de feuilles de fer, cuivre, tuyaux, rondes de communication de vapeur, castings, enclumes, forges outils, ustensiles, etc. Le tout sera le contenu de la forge de cuivre, feuilles de fer et machines contenu dans les dits lieux; aussi, un lot de meubles de bureau, etc.
Le tout d'après inventaire enregistré.
Saisi dans les affaires ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 nov 24 28—déc 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante de Propriétés de Valeur du Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois.
Charles G. Hoffman vs O. H. Schoenhausen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,212—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 231, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, et mesurant (ledit lot) quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces sur le côté vers la rue Dorgenois, cent quarante-un pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé et une largeur dans le fond de soixante deux pieds, sept pouces, cinq lignes, le tout conformément à un plan fait par Arthur de Armas, voyer de ville, en date du 19 mars 1886 annexé à un acte passé pardevant J. V. Charpentier, alors notaire en cette ville, en date du 4 décembre 1886.

2° **Deux certains lots de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les numéros huit et neuf sur un plan dressé par Piquet et Crampon, voyers, le 22 octobre 1864, et déposé pour référence en l'étude de Hugh Madden ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit à savoir : Le lot No neuf mesure vingt-sept pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes parallèles, et le dit lot No huit mesure quarante-et-un pieds cinq pouces de face à la dite rue Canal, neuf pouces et sept lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent quatorze pieds sur la ligne touchant le dit lot No neuf et cent vingt pieds onze pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé qui s'étend obliquement vers la rue Dorgenois le tout au pied américain.

3° **Un certain morceau ou portion de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane Dorgenois et Rocheblave, laquelle portion de terre forme la partie du fond du lot originairement désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur de Armas voyer de ville ... et annexé à un acte passé pardevant J. V. Charpentier, alors notaire, le 4 déc 1886. (Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente passé devant F. J. Arz, notaire, le 18 janvier 1893, de qui le dit O. H. Schoenhausen a acquis la dite propriété, conformément au dit plan la dite portion de terre B mesure soixante-deux pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne qui la divise du lot A sur le dit plan, vingt-sept pieds trois pouces et cinq lignes sur la ligne qui la divise du lot A sur le dit plan vingt sept pieds trois pouces et six lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Rocheblave, soixante-onze pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du fond, et vingt trois pieds ... sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dorgenois, au pied américain.

4° **Un certain morceau de terre** situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois, sur un plan dressé par H. H. Brown voyer de ville en date du 4 avril 1893, le dit morceau de terre mesure comme suit quarante quatre pieds sept pouces et sept lignes s'étendant vers la Douane puis une autre ligne s'étendant vers la rue Dorgenois dix pieds cinq pouces et quatre lignes, puis quarante-huit pieds une pouces et six lignes puis une autre ligne s'étendant vers la rue Canal vingt-sept pieds quatre pouces et sept lignes dans le fond de la propriété de Lewis et la propriété de O. H. Schoenhausen.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Pour du comptant;
1° Pour un montant pour payer les frais et charges de la vente dans l'affaire $9.75 frais de greffier, $5 frais de copie de l'acte, $3.50 frais de protêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme de cinq mille dollars et six pour cent d'intérêt par an sur le dit montant à partir du 1er mai 1894.
2° A payer toutes taxes ou hypothèques ou privilèges qui pourraient exister contre la dite propriété supérieur en rang à l'hypothèque couvant.
3° A payer la somme de $4 000 00, avec 8 pour cent d'intérêt par an du 1er mai 1894 jusqu'au paiement.
4° L'acquéreur assumera le paiement de cette note de mille dollars ($1 000 00), datée le 1er mai 1894 échéant le 1er mai 1895 avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de sa date jusqu'à paiement.
Pourvu que si la propriété se vend pour un montant insuffisant pour payer la dite réclamation entière de Cinq Mille Dollars, ou alors le payement du comptant (pour les billets qui sont déjà dus) et l'acceptation du billet non échu ci-dessus mentionnés, soit proportionné au montant de son enchère.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23nov—23 30—déc 7 14 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif d'une Propriété Améliorée très Attrayante et de Valeur, connue comme le (vieux numéro)
689 RUE MAGAZINE,
Entre les rues Philip et Première.
Judah Hart vs Lilly (ou Lillie) Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,015—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Magazine, Philip et Camp, mesurant chacun vingt six pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt un pieds un pouce et composé du tout des lots Nos 15 et 16 l'arrière du lot No 12, lesquels lots sont décrits d'après un certain plan dressé par B. Buisson, voyer, daté le 25 avril 1842 et déposé pour référence au bureau de T. Tureaud, notaire, et aussi désigné par le même numéro, d'après un plan dressé par T. Pettegrain daté le 17 mars 1847, et déposé comme plan No 14 au bureau de G. R. Stringer, ancien notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
23 nov—23 30—déc 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété dans le Quatrième District.
W. H. McLellan vs. H. N. Frisbie et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,744.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 janvier 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 357, borné par les rues Freret, Troisième, Locust et Quatrième, et mesurant cent vingt sept pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de deux cent soixante-dix-sept pieds, plus ou moins.
Saisi dans l'affaire ci dessus, comme la propriété de Veuve Dorothea Welp.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1déc—1 6 13 20 27 jan3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.
First Street German Presbyterian Church —versus— Bernhard Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry, insolvable

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,053.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Webster et Constance et la ligne de Bloomingdale, étant l'ilet désigné par le numéro vingt-cinq, sur le plan original de Burtheville, les dits lots se touchent et sont désignés par les numéros dix-neuf et vingt sur le plan original et mesurent chacun vingt huit pieds, six pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent-quarante deux pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,
9 nov—9 16 23 30—déc 7 13.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, rue des Champs-Elysées.
Paul Castaing vs Alexandre Lafrance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,140.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 3 janvier 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, avantages, bâtisses et améliorations y appartenant, situés dans le Faubourg Franklin Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Prosper et Cla borne et désigné par les Nos 7 et 8, d'après un plan dressé par A de Armas, voyer, le 23 mai 1873, et un croquis par le même voyer, maintenant en la possession de Francisco Veiga; les dits lots se touchent et mesurent chaque en mesure américaine, vingt-neuf pieds un pouce et trois lignes de face rue Champs Elysées sur une profondeur de cent onze pieds neuf pouces et cinq lignes entre lignes égales parallèles.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Pour du comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation du pétitionnaire, la somme de onze cents dollars avec huit pour cent d'intérêt la dessus par an du 31 mars 1894 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent honoraires d'avocat sur le total de cela; trois dollars de frais pour la copie de l'acte, huit dollars 75 cents pour frais de greffier, toutes les taxes dues et les honoraires et frais du procès et de la vente.
2° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets à recevoir, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété datés du 27 décembre 1892, pour onze cents dollars chacun, payables respectivement, deux et trois ans après date, à la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle Orléans, avec huit pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement final, et aussi il assumera toutes les obligations de l'acte de vente et hypothèque passées pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 27 décembre 1892. N'ayant pas à payer 5 000 d'honoraires d'avocat en cas de procès, etc.
3° Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux. Et en cas que le prix offert sur la propriété soit, après déduction, des honoraires, frais et taxes susmentionnés pour du comptant, s'élève à moins que le montant total de la réclamation du pétitionnaire avec intérêts susmentionnés et les billets devant être assumés comme il est décrit ci dessus, alors, l'acquéreur paiera au pétitionnaire sa réclamation comptant susmentionnée et il assumera les billets déjà décrits au pro-rata de l'étendu de la balance de son offre.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—30—déc 7 14 21 28—janv 3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une Propriété bien située dans le Sixième District.
Leonard Naef versus Bertha l Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 43 904—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 20 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Webster, Magazine, Constance et avenue Henry Clay, est désigné par les Nos 17 18 et 19, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, sous date du 22 mai 1867, et déposé au bureau de S Maguer, notaire dans cette ville, un croquis du dit plan, est annexé à un acte par devant George C. Préot notaire daté le 3 mars 1888, par lequel Richard H Hooper a acquis la dite propriété de John Klein et George H. Shotwell. Les dits lots se touchent et mesurent comme ci-après décrits à savoir Lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-un pieds 5 pouces et 12 lignes de face rue Webster, sur une profondeur de cent-dix pieds entre lignes parallèles, et lot No 19 mesurant trente un pieds 5 pouces et 3 lignes rue Webster commençant à une distance de 82 pieds 10 pouces et 6 lignes de distance de l'encoignure Webster et Magazine, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.
Acquis par John Henry, de Richard H Hooper par acte par devant Joseph D. Taylor, notaire daté le 25 mai 1893. Titre enregistré au bureau de Transfert livre No 147, folio 357.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de grandes propriétés améliorées de valeur dans le Sixième district.
William W. Weiss vs Mme Regina Geyer, femme de John F. Geyer, et John H. Frye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,188.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Levée, Front et Léontine et mesurant 232 pieds 3 pouces de face rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 3 lignes de face rue Front, 284 pieds de face rue Léontine et borné sur le quatrième côté par le reste de l'ilet.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Front, Léontine et fleuve Mississippi et mesurant 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de face rue Front, 217 côté par le fleuve Mississippi et le reste de l'ilet. Le tout du ci-dessus mesure, d'après un plan dressé par H. L. Stewart, ingénieur civil, un croquis duquel est annexé à un acte de dépôt passé par devant James Fahey, notaire.

Aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant.
Les propriétés ci-dessus ont été acquises par achat par les défendeurs dans la proportion d'une moitié indivise chacun de la succession de Gerhard W. Frye, par acte pardevant James Fahey, notaire, daté le 5 juin 1890. (Titre enregistré C. O. Bk 134, folio 576).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 nov—23 30—7 14 21 27 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété du Premier District.
F. Hollander & Co. versus James McGowan, Procès No 41,316.
Roeskam Gerstley & Co. versus James McGowan, Procès No 41,317.
Charles Feahrey versus James McGowan, Procès No 41,658.
Anheuser Busch Brewing Association versus James McGowan, Procès No 43,269.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un a las writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus et de trois writs de fieri facias dans les seconde troisième et quatrième affaires ci-dessus, respectivement—tous à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus mentionnées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 302, borné par les rues Commune, Bassin, Gasquet et Franklin désigné comme lettre A, sur un plan de DeArmas en date du 28 juillet 1887 et mesurant trente-huit pieds onze pouces de face à la rue Bassin, cinquante deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de cinquante huit pieds sept pouces sur l'Avenue Tulane ou Commune et soixante-six pieds neuf pouces sur la ligne opposée. Acquis au nom de Mary Meredith, épouse de James McGowan.
Saisi dans les affaires ci-dessus respectivement.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30 déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif, de machines, barils et stock, etc., d'un grand établissement de tonnellerie.
First National Bank of Chicago vs. American Cooperage Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 44,113—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 novembre 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 4 décembre 1894 à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux au coin des rues Sixième et Tchoupitoulas, le stock de barils, cercles, douves, etc. comprenant les machines, chaudière, pompes, stoves, outils, ustensiles et autres, etc., contenus dans les dits lieux, occupés comme tonnellerie, d'après l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 nov—23 27 30—déc 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété de Valeur dans le Septième District.
G. W. Williams & Bro. vs R. H. Dykers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 44,050 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, anciennement dans la ville de Carrollton et paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Pearl et Commerciale, et désignés comme lots Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19 d'après un plan dressé par W. Forsbey, voyer, sous date du 4 avril 1853, et déposé pour référence au bureau de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville. Ledit lot No 14 mesure trente pieds de face à la rue Commerciale sur une profondeur de cent cinquante pieds, et les lots Nos 15 à 19 inclusivement se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de cent sept pieds six pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
16 nov—16 23 30—déc. 7 14 20